

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 mars 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 16 mars 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/11

Objet : Adoption du budget primitif de l'exercice 2012 – budget principal

Le conseil municipal, entendu la proposition de budget primitif 2012 présentée par M. Alain NORTH, le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ;

DECIDE de voter le budget primitif 2012 en équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Fonctionnement : 216 365 €uros

Investissement : 416 356 €uros

DECIDE, pour réaliser cet équilibre, à l'unanimité des présents, de mettre en recouvrement un produit fiscal de 63 000 €uros hors allocations compensatrices et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales comme suit pour l'exercice 2012 :

Taxe d'habitation : 11,45 %

Taxe foncier bâti : 13,18 %

Taxe foncier non bâti : 42,45 %

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mars 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 mars 2012.

Le Maire
Alain NORTH